

COMMENT DEVENIR REPRÉSENTANT.E DE VOTRE COMMUNE OU DÉLÉGUÉ.E SYNDICAL DE VOTRE TERRITOIRE À TEM

COLLÈGE ÉLECTORAL DU PAYS DE MESLAY-GREZ 24 COMMUNES



Corps électoral
24 représentant.es

1 représentante désignée par commune
par délibération avant le 3 mai 2026



dont 6 délégué.es titulaires
et 6 délégué.es suppléants
au comité syndical de TEM

dont 1 seul.e peut être issue
de la commune de Meslay-du Maine

Critère démographique

14 875 habitant.es (INSEE)

5 délégué.es titulaires

5 délégué.es suppléants

Critère d'intercommunalité

CC du Pays de Meslay-Grez

Adhérente

1 délégué.e supplémentaire

Critère de ruralité

22 communes rurales

1 commune urbaine

1 EPCI

Élection de vos 6 délégué.es

Parmi les 24 représentant.es

le jeudi 21 mai 2026 à 18h00 ,

Amphithéâtre

1 voie Guitternière

53170 Meslay-du-Maine